

DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26/05/2025

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 24

Présents : 20

Nombre de suffrages : 19

Date de convocation

20/05/2025

Date d'affichage

20/05/2025

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

..J..J....

et publication du :

..J..J....

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-six mai, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ROY Jean-Louis.

Etaient présents :

Mme BERNARD Anita, M. BERNARD Ludovic, Mme BITEAU Alexandra, Mme CHARRIER Emilie, M. CLAIRGEAUX Eric, M. CORNUAU Albert, M. DESNOUHES Laurent, Mme DUBIN Nathalie, M. GUILLOTEAU Bernard, Mme JOLY Véronique, M. LANOUE Nicolas, Mme LUMINEAU Catherine, M. PASQUEREAU Johann, Mme RANTIERE Charlène, Mme RAVAUD Céline, M. RIGAUDEAU Christian, Mme ROCHAIS Marie-Odile, M. ROY Jean-Louis, M. SCHMUTZ Alain, M. STEENO Nicolas

Procuration(s) :

Mme GUICHETEAU Magalie donne pouvoir à Mme CHARRIER Emilie, Mme LUMET Anne-Claude donne pouvoir à M. DESNOUHES Laurent

Etai(ent) absent(s) :

Mme YVAI NURDIN Adeline

Etai(ent) excusé(s) :

Mme GUICHETEAU Magalie, M. HERITEAU Antoine, Mme LUMET Anne-Claude

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme BERNARD Anita

Numéro interne de l'acte : D12_05_2025

Objet : ENFANCE JEUNESSE

Reprise par la commune du service de restauration scolaire de la commune déléguée de Saint-Michel-Mont-Mercure

Monsieur le Maire rappelle que l'association Familles Rurales de la commune déléguée de Saint-Michel- Mont-Mercure gère le service de restauration scolaire.

Suite à un manque de bénévoles, elle a souhaité transférer la gestion de ce service à la commune de Sèvremont au 1^{er} septembre 2025.

Ce transfert de service entraîne la reprise par la commune de Sèvremont du personnel employé actuellement par l'association Familles Rurales.

Le comité social territorial, dans sa réunion du 15 mai 2025, a émis un avis favorable à ce transfert.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de reprendre le service de restauration scolaire de la commune déléguée de Saint Michel Mont Mercure à compter du 1^{er} septembre 2025

Céline RAVAUD et Charlène RANTIERE, intéressées à l'affaire, quittent la salle.

Nathalie DUBIN est absente lors du vote.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des présents et représentés, la proposition de Monsieur le Maire.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Le Secrétaire de séance,
Anita BERNARD



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à SEVREMONT

Le Maire, Jean-Louis ROY

